

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 juillet 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 11 et 12 juillet 2011**

**2011 DEVE 111** Signature avec la RATP d'une convention relative à l'installation d'un ouvrage de ventilation en bordure du square du Serment de Koufra (14e).

**Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal**

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec la RATP visant à autoriser l'installation d'un ouvrage de ventilation du métropolitain en bordure du square du Serment de Koufra (14e) ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 4 juillet 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer avec la RATP la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, visant à autoriser l'installation d'un ouvrage de ventilation du métropolitain en bordure du square du Serment de Koufra (14e).

Article 2 : La convention est conclue pour la durée d'exploitation des ouvrages de la RATP.